



## **La Fondation P&V lance un appel à projets afin de soutenir financièrement des initiatives originales d'insertion de jeunes issus de l'immigration**

***11 juin 2002.*** Depuis plus d'un an, la Fondation P&V encadre un projet baptisé « *Vivre ensemble dans une société plurielle* ». Une trentaine de jeunes, âgés de 18 à 25 ans, francophones et néerlandophones, d'origine belge et d'origine immigrée, débattent ensemble des concepts d'intégration et de citoyenneté. Aujourd'hui, la Fondation P&V lance un appel à candidatures afin de soutenir financièrement des expériences réussies dans le domaine de l'intégration. Les projets retenus seront sélectionnés par les jeunes eux-mêmes. De plus, l'action de la Fondation s'inscrit dans un cadre plus large, celui du Pôle Européen des Fondations de l'Economie Sociale. Les meilleurs projets seront transposés dans chaque pays membre du Pôle.

Créée en l'an 2000, la Fondation P&V entend lutter contre toutes les formes d'exclusion. Ses actions s'adressent essentiellement aux jeunes et visent à stimuler leur civisme, à leur apprendre le travail en partenariat et le respect mutuel. Après une action consacrée à l'exclusion politique (notamment avec l'opération *Parlementaire d'un jour*, soutenu par l'ex Fonds P&V), la Fondation P&V s'attaque cette fois à la problématique de l'exclusion des jeunes issus de l'immigration, avec une action intitulée « *Vivre ensemble dans une société plurielle* ».

### **Collectif de jeunes**

Une trentaine de jeunes de 18 à 25 ans – garçons et filles, francophones et néerlandophones, belges et d'origine immigrée – débattent depuis plusieurs mois sur le thème de l'intégration. Jusqu'à présent, une dizaine de rencontres a été organisée entre eux, encadrée par la Fondation P&V. Elles ont abouti, dans un premier temps, à l'élaboration d'une définition commune du concept d'intégration. En plus de ces débats nationaux, les jeunes ont l'occasion de partager leurs points de vue avec des jeunes Espagnols, Français et Italiens. En effet, le projet mené par la Fondation P&V s'inscrit dans le champ d'action du Pôle Européen des Fondations de l'Economie Sociale. Trois autres membres de ce Pôle (Fondation Macif, Fondazione Cesar et Fundació Agrupació Mútua), tous nés d'entreprises d'assurances de l'économie sociale, ont réuni des jeunes afin d'explorer, eux aussi, les expériences réussies d'intégration dans leurs pays respectifs.

## **Critères de sélection**

Au cours de leurs discussions, les jeunes ont établi une liste de critères qui, selon eux, permettent de retenir les expériences réussies dans le domaine de l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Cette liste a été avalisée par les jeunes de toutes les fondations actives dans le projet du Pôle : les critères utilisés seront donc identiques dans les quatre pays partenaires. C'est au départ de ces critères que, dans les prochains mois, les jeunes de la Fondation P&V auront à se prononcer et à retenir quatre projets belges qu'ils estiment être des expériences réussies en matière d'intégration de jeunes issus de l'immigration. C'est l'enjeu de l'appel à projets lancé aujourd'hui par la Fondation P&V.

## **Appel à candidatures**

Si vous êtes une association, une maison de quartier, un centre de jeunes, une commune, une école (maternelle, primaire ou secondaire), une troupe scout ou un patro, une école de devoirs, un atelier créatif, un CPAS, une entreprise, etc... et que vous mettez en oeuvre une initiative d'intégration de jeunes issus de l'immigration, vous pouvez poser la candidature de votre projet. Le formulaire d'inscription, à renvoyer pour **le 16 septembre 2002**, est disponible par trois voies :

- en téléphonant à la Fondation P&V au 02/250.91.24
- en envoyant un courrier électronique à [fondation@pv.be](mailto:fondation@pv.be)
- en téléchargeant le document sur le site de la Fondation ([www.pv.be](http://www.pv.be))

## **Soutien financier et recommandations politiques**

Quatre projets belges seront retenus par les jeunes de la Fondation P&V. Le premier, sélectionné comme projet modèle, sera soutenu financièrement à concurrence de 25.000 EUR. Les trois suivants recevront, chacun, 12.500 EUR. Mais la récompense financière n'est pas le seul objectif de la Fondation P&V. En effet, les initiatives sélectionnées comme projets modèles par chacune des Fondations seront transposées dans les pays partenaires. Concrètement donc, le projet modèle retenu en Belgique sera « exporté » en France, en Italie et en Espagne. De même, les projets modèles dans ces pays seront, dans la mesure du possible, « importés » en Belgique avec l'encadrement des Fondations. Au terme de cette expérience, un livre blanc sera rédigé à destination des autorités nationales et européennes. Il analysera chacune des initiatives retenues et reprendra les recommandations émises par les jeunes eux-mêmes concernant les meilleures pratiques dans le domaine de l'intégration des jeunes issus de l'immigration.

### **Plus d'informations :**

Fondation P&V

Marnic Speltdoorn, administrateur délégué

Youssef Ben Abdeljelil, conseiller scientifique

Rue Royale 151

1210 Bruxelles

Tél. : 02/250.91.24

Fax : 02/250.91.45

E-mail : [fondation@pv.be](mailto:fondation@pv.be)